

La raison de notre espérance

L'utilité de la loi et des prophètes

Christ, l'accomplissement de la loi

« Nous croyons que les cérémonies et les symboles de la Loi ont cessé à la venue de Christ et que toutes les ombres ont pris fin. Ils ne doivent donc plus être utilisés parmi les chrétiens. Toutefois, la vérité et la substance de ce qu'ils représentaient demeurent pour nous en Jésus-Christ, en qui ils trouvent leur accomplissement. Cependant, nous utilisons encore le témoignage de la Loi et des Prophètes pour nous affermir dans l'Évangile et pour régler notre vie en toute honnêteté, pour la gloire de Dieu, selon sa volonté. »

Confession de foi des Pays-Bas, article 25

1. Une confirmation de l'Évangile
2. Une norme pour notre vie chrétienne

Aimons-nous l'Ancien Testament? Tout au long de l'histoire, l'antipathie à l'égard de l'Ancien Testament a pris différentes formes. Au 2^e siècle, l'hérétique Marcion l'a rejeté en bloc et a même enlevé certaines parties du Nouveau Testament qu'il considérait trop « juives ». Au temps de la Réformation, au 16^e siècle, plusieurs anabaptistes discréditaient les écrits de Moïse et des prophètes. L'ancien libéralisme du 19^e siècle affirmait que les obligations de l'Ancien Testament manquent de respect pour Dieu, le Père de Jésus-Christ. Le Dieu de l'Ancien Testament se montrerait dur et sévère, à l'opposé du Dieu plein d'amour du Nouveau Testament. Beaucoup d'évangéliques affirment que la loi se trouve dans l'Ancien Testament, à l'opposé de la grâce qui se trouverait seulement dans le Nouveau. Les dispensationalistes vont plus loin en disant que des sections importantes des Écritures ne concernent pratiquement pas les croyants du Nouveau Testament.

La forme la plus extrême de ce rejet de l'Ancien Testament se trouve peut-être dans la « Bible nazie » publiée en Allemagne sous le régime nazi. Cette Bible ne contient évidemment pas d'Ancien Testament et contient un Nouveau Testament purgé de toute racine juive. Cette « Bible » entièrement refondue, intitulée « Le Message de Dieu », présentait un Jésus anti-juif de race aryenne et un christianisme entièrement révisé qui avait pour but d'éradiquer toute influence juive en Allemagne.

Ces différents facteurs ont contribué d'une manière ou d'une autre à décourager les chrétiens de lire l'Ancien Testament ou de prêcher sur l'Ancien Testament. Nous croyons au contraire que Dieu ne

prépare qu'un seul plan, qu'il est le même Dieu juste, saint et plein de grâce, du début à la fin de la Bible. Nous croyons qu'il demeure fidèle de génération en génération à son alliance et à ses promesses, depuis le commencement du monde jusqu'à la fin, et que les deux Testaments contiennent aussi bien la loi que la grâce.

Comme nous avons déjà vu, on observe évidemment des différences importantes entre les deux Testaments. Toutefois, grâce à l'unité fondamentale de tout le message de la Bible, l'Ancien Testament demeure toujours très utile aujourd'hui. Pour quelle raison devrions-nous lire et connaître l'Ancien Testament?

1. Une confirmation de l'Évangile

La dernière partie de l'article 25 de la Confession de foi des Pays-Bas nous indique deux utilités principales. Tout d'abord, la première : *« Cependant, nous utilisons encore le témoignage de la Loi et des Prophètes pour nous affermir dans l'Évangile. »* Ce n'est pas seulement le Nouveau Testament qui nous révèle le pardon des péchés et l'Évangile de la grâce. La Loi, les Prophètes et les Écrits nous révèlent également la grâce de Dieu en Jésus-Christ.

L'Ancien Testament nous fait connaître toutes les promesses que le Christ est venu accomplir. *« Toutes les promesses de Dieu sont ce oui en lui »* (2 Co 1.20). Sur la route d'Emmaüs, Jésus a expliqué les Écritures à deux de ses disciples (Lc 24.46-47). Il s'est servi de l'Ancien Testament pour éclairer le sens de son œuvre, solidifier leur foi et confirmer la voie du salut rendue manifeste dans le Nouveau Testament. Le témoignage des Écritures doit nous être expliqué pour que nous puissions comprendre tout ce qui concerne Jésus-Christ. L'apôtre Paul s'est servi de l'histoire d'Abraham pour prouver que ce n'est pas par les œuvres, mais par la foi que nous sommes justifiés.

« Ce n'est pas à cause de lui seul [Abraham] qu'il est écrit : Cela lui fut compté [comme justice], c'est aussi à cause de nous, à qui cela sera compté, nous qui croyons en celui qui a ressuscité d'entre les morts Jésus notre Seigneur » (Rm 4.24).

C'est pourquoi l'apôtre Paul a pu dire à son compagnon Timothée : *« Depuis ton enfance, tu connais les Écrits sacrés; ils peuvent te donner la sagesse en vue du salut par la foi en Jésus-Christ »* (2 Tm 3.15). N'est-ce pas remarquable? Les Écrits de l'Ancien Testament détiennent le pouvoir de conduire une personne au salut en Jésus-Christ! Lorsque l'Éthiopien lisait Ésaïe 53 sans comprendre cette prophétie, Philippe lui a expliqué la signification de ce magnifique passage prophétique concernant le Serviteur souffrant. *« Alors, Philippe ouvrit la bouche et, commençant par ce texte, lui annonça la bonne nouvelle de Jésus »* (Ac 8.35). Nous pouvons très bien présenter l'Évangile en commençant par un texte de l'Ancien Testament.

Les cérémonies de la loi, pour leur part, représentent très bien l'œuvre du salut accomplie par Jésus-Christ. Quand les sacrificateurs effectuaient les rituels et les cérémonies dans le tabernacle, ils prêchaient visuellement l'Évangile de Jésus-Christ. Ces cérémonies ne pouvaient jamais obtenir notre pardon ou notre salut et, d'ailleurs, nous ne les observons plus aujourd'hui, mais ces lois cérémonielles détiennent encore une valeur, car elles nous parlent de Jésus-Christ.

Le Seigneur a conservé ces prescriptions pour nous dans sa Parole pour que nous puissions mieux comprendre et apprécier son œuvre de rédemption. L'Ancien Testament demeure une source d'enseignement très riche pour les croyants du Nouveau Testament qui font leurs délices de l'œuvre complète et parfaite de Jésus-Christ.

« Or, tout ce qui a été écrit d'avance l'a été pour notre instruction, afin que, par la patience et par la consolation que donnent les Écritures, nous possédions l'espérance » (Rm 15.4).

Même les lois morales et les dix commandements contribuent à nous conduire à Jésus-Christ. De quelle manière? Par le fait que les commandements de Dieu nous accusent et mettent en lumière nos péchés. C'est par la loi que nous connaissons le péché (Rm 7.7-9). Cette loi nous dit : *« Tu n'auras pas d'autres dieux devant ma face »* ou encore *« Tu ne convoiteras pas »*. Ces commandements ne peuvent jamais nous sauver, mais ils nous convainquent de notre culpabilité et de notre condamnation à mort. Ils nous poussent à courir vers Jésus-Christ pour y trouver refuge.

2. Une norme pour notre vie chrétienne

L'article 25 mentionne une deuxième utilité de l'Ancien Testament : *« Cependant, nous utilisons encore le témoignage de la Loi et des Prophètes [...] pour régler notre vie en toute honnêteté, pour la gloire de Dieu, selon sa volonté. »* L'Ancien Testament contient une norme pour notre vie chrétienne.

Même si les lois cérémonielles sont maintenant abolies et même si les lois civiles ne s'appliquent plus directement, autrement que *« l'équité générale qui s'y trouve peut exiger »* (Confession de foi de Westminster, art. 19.5), cela ne veut pas dire que les lois morales et les dix commandements sont abolis. Le Nouveau Testament renforce l'obéissance aux dix commandements. Jésus a expliqué leur signification profonde et il a enseigné que nous devons les mettre en pratique encore aujourd'hui.

« Vous avez entendu qu'il a été dit aux anciens : Tu ne commettras pas de meurtre. [...] Mais moi, je vous dis : Quiconque se met en colère contre son frère sera passible du jugement » (Mt 5.21-22).

« Vous avez entendu qu'il a été dit : Tu ne commettras pas d'adultère. Mais moi, je vous dis : Quiconque regarde une femme pour la convoiter a déjà commis adultère avec elle dans son cœur » (Mt 5.27-28).

Les commandements ne détiennent aucun pouvoir de nous sauver. Ils ne peuvent rien pour nous transformer. Par contre, la puissance du Saint-Esprit inscrit ces lois dans nos cœurs. Il agit ainsi d'abord pour nous montrer notre péché et notre besoin d'un Sauveur, mais aussi pour nous amener progressivement à ne plus commettre d'idolâtrie, de vol, d'adultère, de convoitise et à suivre cette règle de tout cœur. Les commandements du Seigneur constituent la norme de notre vie chrétienne vécue dans la reconnaissance pour notre salut. Par la grâce de Dieu, nous avons la capacité de commencer à suivre ces préceptes par une vie remplie d'œuvres bonnes à la gloire de Dieu.

Déjà dans l'Ancien Testament, nous voyons Abraham, Joseph, Moïse et David vivre des vies de foi dans les promesses de Dieu et d'obéissance à ses commandements. En tant que pécheurs, ils menaient des vies qui s'écartaient souvent des modèles de perfection. Cependant, leur foi et leur début d'obéissance nous encouragent à vivre et à marcher sur leurs traces. Même les révoltes d'Israël, leurs idolâtries, leurs immoralités et leurs désobéissances de toutes sortes ont leur utilité pour notre vie, puisqu'elles servent d'avertissement.

« Ce sont là des exemples pour nous, afin que nous n'ayons pas de mauvais désirs, comme ils en ont eus. Ne devenez pas idolâtres, comme certains d'entre eux. [...] Ne nous livrons pas à l'inconduite, comme certains d'entre eux s'y livrèrent, de sorte qu'il en tomba 23 000 en un seul jour. Ne tentons pas le Seigneur comme le tentèrent certains d'entre eux, qui périrent par les serpents. Ne murmurez pas, comme murmurèrent certains d'entre eux, qui périrent par l'exterminateur. Cela leur est arrivé à titre d'exemple et fut écrit pour nous avertir, nous pour qui la fin des siècles est arrivée » (1 Co 10.6-11).

C'est pourquoi l'apôtre Paul peut affirmer sans ambages l'inspiration des Écritures.

« Toute Écriture est inspirée de Dieu et utile pour enseigner, pour convaincre, pour redresser, pour éduquer dans la justice, afin que l'homme de Dieu soit adapté et préparé à toute œuvre bonne » (2 Tm 3.16-17).

Tout ce que Dieu nous a révélé dans sa Parole est une lampe à nos pieds, une lumière sur notre sentier (Ps 119.105). Nous n'avons donc pas le droit de mettre de côté l'Ancien Testament. Nous sommes au contraire appelés à mieux connaître et chérir toute Écriture sainte inspirée de Dieu et utile pour notre consolation et notre sanctification.

Paulin Bédard, pasteur

La raison de notre espérance, série d'études doctrinales sur la Confession de foi des Pays-Bas.

L'auteur est pasteur et directeur du site *Ressources chrétiennes*.

www.ressourceschretiennes.com



2021. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International (CC BY-SA 4.0)

Il est également interdit de reproduire la Confession des Pays-Bas dans son intégralité à des fins commerciales sans l'autorisation préalable des Éditions Kerygma. Ressources chrétiennes a obtenu cette permission dans le cadre de cette publication.